

## Inspection Pédagogique Régionale Education Physique et Sportive

RECTORAT

Patrick CHAVEY Catherine DODANE IA-IPR d'EPS

Tél: 03 81 65 49 33

Mél: <a href="mailto:patrick.chavey@ac-besancon.fr">patrick.chavey@ac-besancon.fr</a>
<a href="mailto:catherine.dodane@ac-besancon.fr">catherine.dodane@ac-besancon.fr</a>

10, rue de la Convention25030 Besançon cedex

Besançon, le 2 mai 2021

à

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement

**Objet :** Note d'appui académique pour l'organisation de l'éducation physique et sportive (EPS), du sport scolaire et des sections sportives scolaires à partir 3 mai 2021 - Second degré.

La présente note annule et remplace la note de l'inspection pédagogique régionale du 27 avril 2021.

En effet, une nouvelle mise à jour en date du 1 mai 2021 concernant la fiche nationale « Repères pour l'organisation de l'éducation physique et sportive en contexte Covid 19 - Mai 2021 » actualise les mesures relatives à l'organisation des pratiques sportives scolaires (en EPS, dans le cadre de l'AS et UNSS, en sections sportives scolaires).

Le point essentiel de changement est celui relatif à l'utilisation des installations sportives ou espaces dédiés à la pratique physique et sportive.

Les pratiques professionnelles des enseignants d'EPS, les contenus d'apprentissage et leur continuité doivent s'adapter à ces prescriptions en date du 1 mai 2021, qui ouvrent à nouveau des possibles en matière d'usage des installations: les équipements sportifs extérieurs ainsi que les équipements sportifs couverts (gymnases, piscines, etc.) peuvent être utilisés.

La réorganisation de l'enseignement de l'EPS est arrêtée localement avec l'accord des chefs d'établissement

Le tableau en annexe détaille de façon précise et synthétique les différents points concernant les adaptations professionnelles dans le second degré à partir du 3 mai 2021.

Nous connaissons la qualité de votre engagement depuis le début de la crise sanitaire et votre réactivité pour mettre en œuvre les préconisations. Nous vous en remercions sincèrement.

Les inspecteurs d'académies-inspecteurs pédagogiques régionaux d'éducation physique et sportive

Catherine DODANE

Patrick CHAVEY